



Observatoire de l'Environnement ASBL  
Numéro BCE 0720.532.628  
Rue François-Boudart 36  
B-6700 Arlon - Belgique  
info@obse.be | www.obse.be

## Réseau des sentinelles de l'ObsE

### Objectif : les plantes invasives

#### Pourquoi

L'installation de plantes dites invasives sur une zone naturelle engendre une perte de diversité biologique due à leur suprématie de celle-ci sur les autres plantes. Disposant d'un fort pouvoir de colonisation, une action est nécessaire pour limiter leur dispersion.

#### Qui

Tout botaniste amateur ou professionnel, tout jardinier ou membre d'un cercle horticole, tout amoureux de la nature ayant un goût pour l'observation de la flore.

#### Où

Sur la commune d'Arlon mais avec l'intention d'étendre aux communes avoisinantes.

#### Quoi

Trois plantes invasives sont plus particulièrement visées lors de la campagne 2020: Berce du Caucase, Balsamine de l'Himalaya et Renouée du Japon.

*Attention : la Berce du Caucase est une plante urticante. Il ne faut surtout pas la toucher.*

#### Quand

Les relevés se feront idéalement de mars à septembre.

#### Comment

Si, lors de vos balades personnelles ou lors de randonnées organisées, vous observez des sites où l'une de ces 3 invasives sont présentes, nous vous invitons à les référencer. Les observations sont à encoder via l'app **ObsMapp** ou à nous communiquer par email à l'adresse [sentinelles@obse.be](mailto:sentinelles@obse.be)

#### Finalité

Outre l'intérêt d'étudier l'étendue de la colonisation des plantes invasives, l'ObsE a pour ambition d'organiser des chantiers d'arrachage de ces plantes envahissantes afin de permettre le maintien d'une diversité biologique locale.

